



MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE



DIRECTION DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

ANALYSE DE L'EXECUTION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2011/2012

NOVEMBRE 2012

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

- I.- Contexte d'élaboration du budget 2011-2012
 - A. Objectifs
 - B. Priorités
- II.- Résumé du budget 2011-2012
 - A. Les éléments clés du Budget 2011/2012
 - B. Des chiffres clés du PIP 2011-2012
- III.- L'Exécution financière du Programme d'Investissement Public (PIP)
 - A. Exécution financière selon les secteurs et Institutions
 - B. Orientation des crédits par rapport aux priorités

ANNEXE

INTRODUCTION

Le budget, instrument par lequel le gouvernement matérialise sa politique et sa vision du pays est d'une grande importance. Sa conception et sa mise en œuvre doit mobiliser toute l'attention des décideurs. Une analyse de son exécution se révèle être importante dans la mesure où elle permet d'éclairer les décideurs sur les actions à entreprendre pour améliorer les stratégies d'exécution des projets afin de parvenir à une meilleure efficacité et une meilleure efficacité des dépenses publiques.

I- Contexte d'élaboration du budget 2011/2012

Elaboré dans un contexte de difficulté économique tant sur le plan national qu'international, le gouvernement de la République à travers le budget 2011/2012, s'est évertué à répondre aux défis conjoncturels et amorcer la marche vers le redressement de l'économie et le processus de développement à travers une vision de long terme défini dans le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH).

Objectifs

En ligne avec les priorités du gouvernement quant à l'accélération de la reprise de l'économie amorcée en 2010-2011 et dans le cadre de l'intensification du processus de reconstruction soutenu par des ressources externes exceptionnelles et un climat sociopolitique propice, l'objectif de croissance pour 2011-2012 était de 7,8%, croissance qui serait soutenue par des investissements en hausse de 35%, des exportations en hausse de 11% et une consommation en hausse de 3.9%

Priorités

Le budget de l'exercice 2011/2012 se voulait être un outil de réponse aux grandes priorités de la nation ; dans cette perspective, trois grandes priorités transversales à caractère structurel ont été retenues :

1) Protection de l'environnement, qui a connu une hausse de 535% de son budget en 2011-2012.

2) Etat de Droit

3) Dynamisation du développement régional. C'est une grande préoccupation de la Constitution de 1987, mais les conséquences du séisme du 12 janvier 2010 en ont fait depuis une exigence plus que fondamentale.

D'autre part, des mesures d'urgence pour contrer les difficultés de court terme ont été envisagées dans le cadre du budget. Il s'agit de préparer la saison cyclonique et de fournir un appui significatif aux sinistrés.

Il faut aussi souligner que le budget 2011/2012 a pris en compte de manière prioritaire d'autres secteurs comme l'éducation, l'énergie et la création d'emplois qui, au même titre que l'environnement et l'état de droit constitue la ligne directrice des actions du gouvernement à travers les cinq (5E).

II- Résumé du Budget 2011/2012

Les éléments clés du Budget 2011/2012

Le projet de Loi de Finances 2011-2012 a totalisé une enveloppe de 121,000,978,208 gourdes dont 66,4% en investissement et 33,6% en fonctionnement ; soit une progression de 13.8% par rapport à l'exercice 2010-2011, soutenue par la croissance de 7.8% du PIB en terme réel, qui va se trouver amplifiée par les investissements tant publics que privés et par l'inflation, en décélération qui a atteint 8% à la fin de décembre dernier contre 10.6% en septembre 2011.

Les recettes courantes qui devraient s'élever à 45.6 milliards de gourdes, en augmentation de 26.7%, en liaison avec la croissance de l'économie mais également grâce aux efforts de modernisation et de mobilisation des administrations fiscale et douanière, ont atteint un niveau moins élevé par rapport aux prévisions se chiffrant à 42.066 Milliards de gourdes

Des chiffres clés du PIP 2011-2012

Le Programme d'Investissement Public pour l'exercice 2011-2012 a eu une enveloppe de 79, 124, 903,549 gourdes ; une proportion de plus de 98% des crédits est allouée au pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif et les institutions indépendantes ne bénéficie que de 0,46% et de 1,08% respectivement. Le Pouvoir judiciaire ne dispose d'aucune allocation budgétaire.

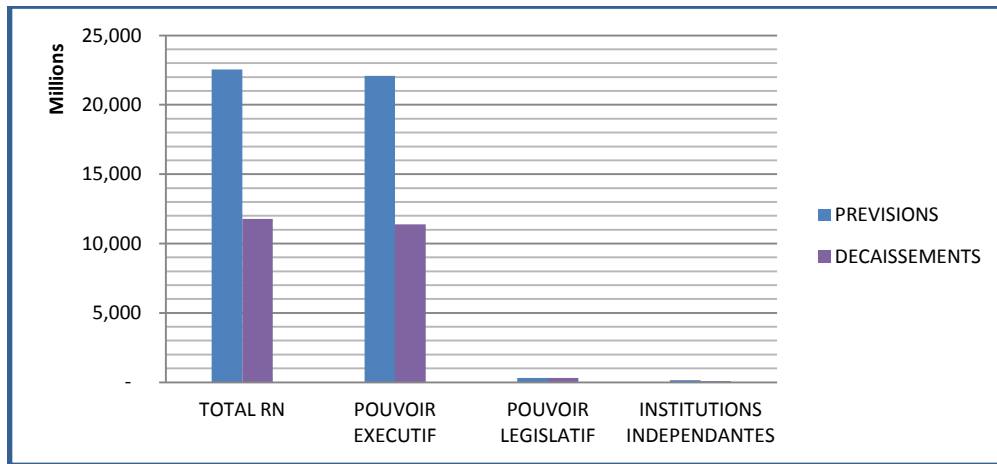
Quant aux ministères sectoriels, le Ministère des Travaux Publics des Transports et de l'Energie a eu la plus grosse part, soit 30,04% de l'enveloppe des crédits d'investissement. Ce dernier est suivi par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe par un score de 22,60%. Ensuite sont venus le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Santé Publique et de la Population et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural avec respectivement 16.26%, 8.02% et 7.64%, Le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger se trouve en fin de liste avec 0,03%.

La répartition géographique de l'investissement public montre que le département de l'Ouest a bénéficié la plus grande part des crédits d'investissement, soit une proportion de 43%. Une enveloppe de 26% du budget d'investissement public est allouée aux départements de l'Artibonite et du Nord soit respectivement 14 et 12%. Ensuite viennent les départements du Sud-est et du Centre avec respectivement 10 et 6% des crédits d'investissement. Le département de la Grand-anse bénéficie d'une proportion de 4% du budget d'investissement. Quant aux départements du Sud, du Nord-ouest et des Nippes, ils reçoivent chacun une enveloppe de 3% des crédits d'investissements. Le département du Nord-est est le moins bien pourvu avec seulement 2% de l'investissement public.

III- L'Exécution financière du Programme d'Investissement Public (PIP)

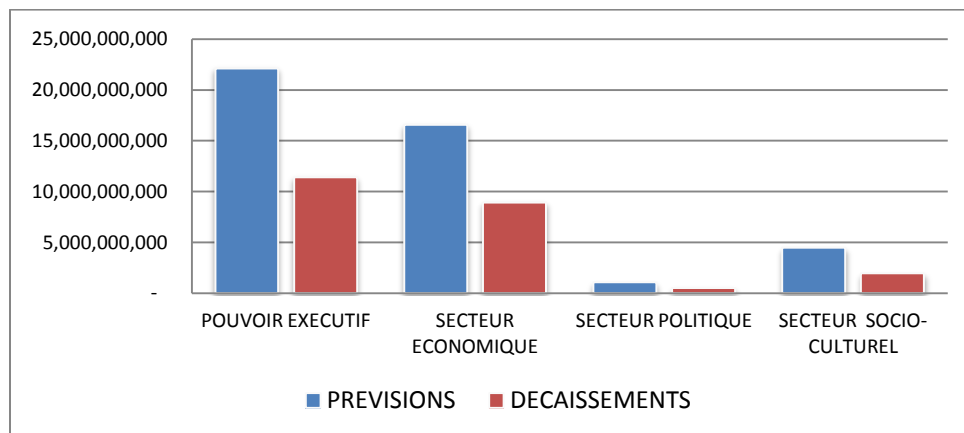
Globalement le PIP 2011-2012 a eu un taux d'exécution à partir des ressources nationales de l'ordre de 52.17 %, avec un taux d'exécution pour le pouvoir exécutif de 51.52% qui concentrait la majeure partie de l'investissement soit 98%, tandis que Le pouvoir législatif et les institutions indépendantes ont respectivement des taux d'exécution de 97.83% et 53.33%. Ces deux dernières catégories ont eu des taux d'exécution nettement supérieurs à la moyenne avec des institutions ayant des taux d'exécution de 100%.

Graphe #1 Décaissement globale du PIP et répartition par pouvoirs



Le pouvoir exécutif, avec un taux d'exécution de 51.52 % qui est assez moyen, a été emmené par le secteur économique qui a eu un taux d'exécution de 53 %; il est suivi du secteur politique avec un taux d'exécution de 48% et du secteur socioculturel avec un taux d'exécution de 43%. Il faut noter que la performance du pouvoir exécutif qui est assez moyen est représentative de la performance de l'exécution du PIP car celui-ci représente 98% des crédits.

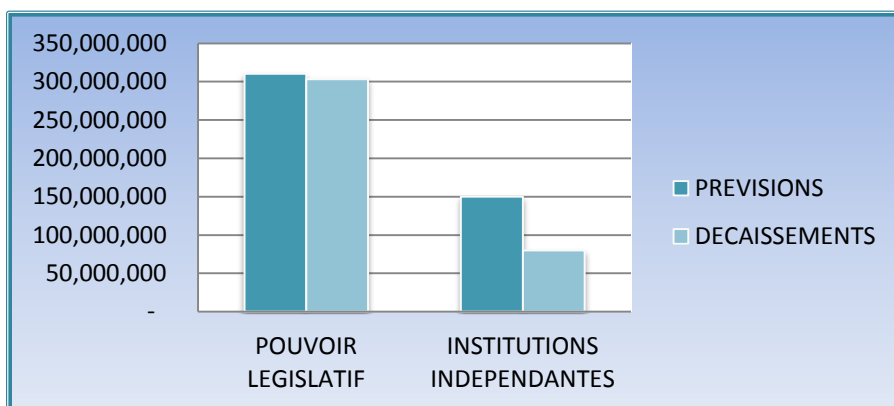
Graphe #2 Décaissement du pouvoir exécutif



Les institutions indépendantes ont eu un taux d'exécution moyen qui est de l'ordre de 53.33%. Cette performance moyenne est en grande partie liée au faible taux d'exécution de L'Université d'Etat d'Haïti qui est de l'ordre 33.33 %, tandis que la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, l'autre institution bénéficiaire de cette catégorie a eu un taux d'exécution de 100%.

Le pouvoir législatif a eu pour sa part la meilleure performance dans le cadre de l'exécution du budget avec un taux d'exécution qui est de 98%. Toutefois, il faut souligner que la grande majorité des activités entreprises par le pouvoir législatif dans le cadre du PIP devrait être prise en compte dans le budget de fonctionnement.

Graphe #3 Décaissement du pouvoir législatif et des institutions indépendantes



A. Exécution financière selon les secteurs et Institutions

Le pouvoir exécutif qui a lui seul représente 98% du budget d'investissement de la nation est aussi la catégorie institutionnelle avec un taux d'exécution assez moyen. Cette mauvaise performance est en grande partie le fruit du très faible taux d'exécution des secteurs socioculturel et politique. En effet, au niveau du pouvoir exécutif, le Secteur socioculturel a eu un taux d'exécution de l'ordre de 43.36%, le secteur politique 48.78 % et le secteur économique qui est le plus performant a eu un taux d'exécution de 53.91%.

Le secteur économique qui regroupe les domaines productifs de l'économie a eu un taux d'exécution assez moyen dans son ensemble bien que certaines institutions se sont distinguées par des taux d'exécution plus ou moins élevés.

Au niveau du secteur économique, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Nationales et du Développement Rural (**MARNDR**) a eu un taux d'exécution assez élevé qui est de l'ordre de 82 %. Le MARNDR est devancé par les Ministère du Commerce et de l'Industrie (**MCI**) avec un taux d'exécution de l'ordre de 95% et du Tourisme avec un taux d'exécution de 96%.

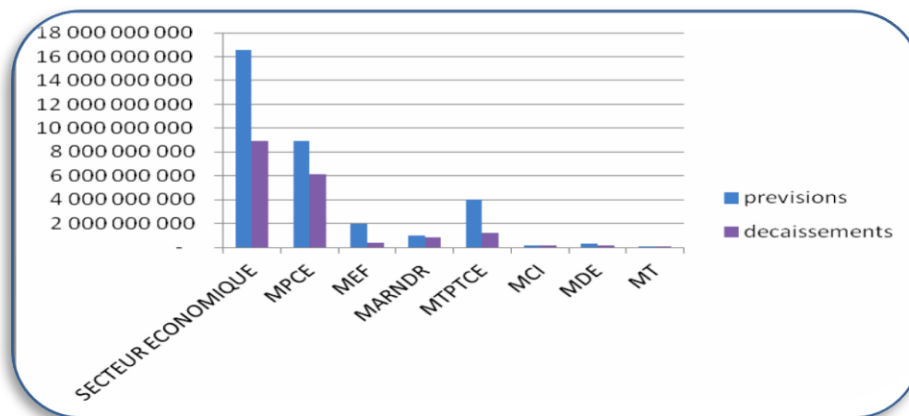
Du point de vue de l'exécution financière vient ensuite le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (**MPCE**) qui couvre 39.52% des crédits provenant des ressources nationales et

22.6% du budget d'investissement, ce qui met le MPCE en deuxième position derrière le Ministère des Travaux Publics Transports, Communication et Energie en terme de dotation budgétaire. Le taux d'exécution du MPCE de l'ordre de 68 % a été moyen. Ce taux d'exécution moyen peut s'expliquer par la complexité du budget d'investissement du MPCE, en effet, ce budget couvre des domaines aussi variés et importants comme le transport, l'éducation, la lutte contre la pauvreté extrême, etc.

Le Ministère du Tourisme qui assure le pilotage d'un secteur sur lequel le gouvernement mise beaucoup pour reconstituer l'image du pays à l'extérieur et par la même occasion attirer l'attention des touristes sur la possibilité d'avoir des séjours agréables en Haïti a eu un taux d'exécution assez élevé l'ordre de 96% dans le cadre du budget 2011/2012. L'ensemble des projets du Ministère du Tourisme sont financés à partir du trésor public pour l'exercice 2011/2012.

De son côté, Le Ministère des Travaux Publics Transports, Communication et Energie (**MTPTCE**), à la base d'un secteur faisant partie des grandes priorités du mandat à travers les « 5 E » à un taux d'exécution assez faible, soit 29% pour l'exercice 2011/2012. Il faut souligner que le MTPTCE occupe le premier rang en terme de dotation budgétaire globale dans le cadre de l'exercice 2011/2012 et le deuxième rang par rapport aux ressources nationales à la suite du MPCE. Dans le même registre on retrouve le Ministère de l'Economie et des Finances avec un taux de d'exécution de 20% et celui de l'environnement, une des grandes priorités du mandat avec un taux d'exécution de 45% qui est un peu plus proche de la moyenne enregistrée dans le secteur économique.

Graphe#4 Décaissement du Secteur Economique



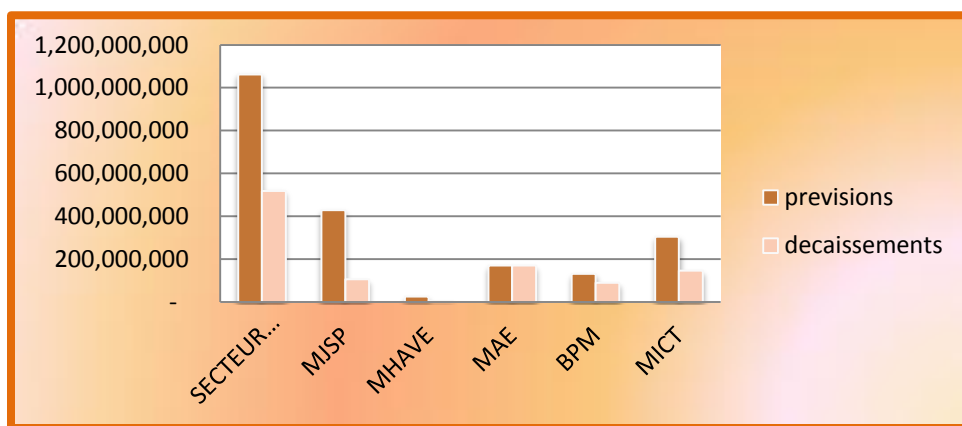
Le **secteur politique** qui lui aussi est à la base de l'une des priorités du mandat (Etat de droit) à travers les « 5E » a eu un taux d'exécution assez moyen de l'ordre de 48%. Cette performance moyenne est le fruit combiné des taux d'exécution très faibles d'institutions telles que le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (**MJSP**) et le Ministère des Haïtiens vivant à l'Étranger (**MHAVE**).

Le secteur politique regroupe des institutions ayant une bonne performance dans le cadre de l'exécution du budget, c'est le cas du Ministère des Affaires Étrangères (**MAE**) qui a eu un taux d'exécution de 100%. Cette bonne performance est en étroite ligne avec la politique du gouvernement

qui consiste à refaire l'image d'Haïti à l'extérieur par la redynamisation des représentations diplomatiques. Le MAE est suivi dans cette logique de bonne performance par le Bureau du Premier Ministre qui a eu un taux de décaissement de l'ordre de 67%.

Le Ministère de La Justice et de la Sécurité Publique (**MJSP**), pivot de la mise en place de « l'Etat de Droit », une des priorités du gouvernement, a eu un taux d'exécution très faible soit 24%. C'est le cas aussi pour les Ministères des Haïtiens Vivant à l'Etranger avec un taux d'exécution de 20% et de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales avec un taux d'exécution de 48%.

Graphe #5 Décaissements du Secteur Politique

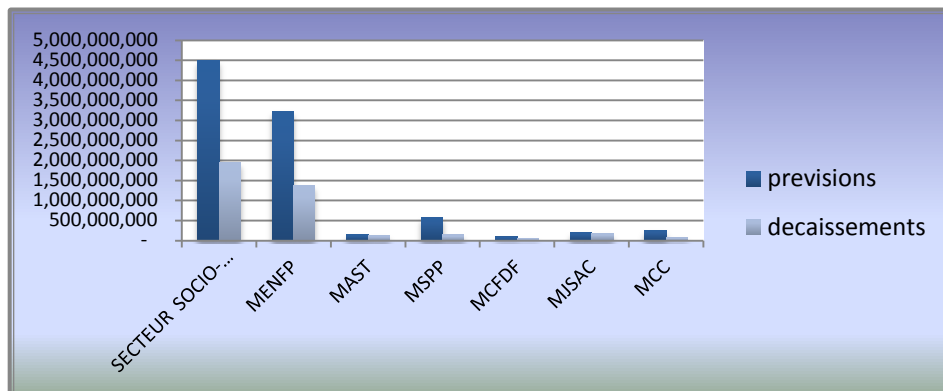


Le **secteur socioculturel** bien que regroupant en son sein l'une des plus grandes priorités du gouvernement qui est l'éducation, a eu le taux d'exécution le plus faible du pouvoir exécutif soit 43%. Des institutions telles, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnel, le Ministère de la Santé publique et de la Population, et le Ministère de la Culture et de la Communication sont à la base de la très mauvaise performance de ce secteur.

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (**MAST**) et le Ministère de La Jeunesse des Sports et de l'Action Civique (**MJSAC**) ont été de loin les institutions les plus performantes du secteur socioculturel avec des taux d'exécution dépassant les 50% soit respectivement 83% et 88%. Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme a elle aussi enregistré un taux d'exécution nettement supérieur à la moyenne du secteur soit 63%.

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (**MENFP**) pilier de la définition de l'orientation et de l'organisation du système éducatif haïtien a eu un taux d'exécution assez faible de l'ordre de 42%. Cette mauvaise performance est aussi le cas pour les Ministères de la Santé Publique et de la Population et de la Culture et Communication qui ont eu respectivement des taux d'exécution de 24%, et 29%.

Graphe #6 Décaissements du Secteur Socioculturel



Le Pouvoir Législatif a été de loin le plus performant dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement public 2011/2012. Le taux d'exécution du pouvoir législatif est de l'ordre de 97%. Cette bonne performance est liée aux taux d'exécution élevés des deux chambres, soit respectivement 100% pour le Sénat et 97% pour la Chambre des Députés.

Les Institutions Indépendantes ont pour leur part eu un taux d'exécution assez moyen qui est le fruit de la mauvaise performance du Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti avec un taux d'exécution en dessous des 40% soit 33%. Par contre, La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif l'autre institution bénéficiaire de cette catégorie a pour sa part eu un très bon taux d'exécution qui est de l'ordre de 100%.

B. Orientation des crédits par rapport aux priorités

Le gouvernement de la République met en œuvre sa vision politique du pays à travers le budget. De ce fait, les grands domaines prioritaires d'intervention doivent être mis en évidence dans le budget. Dans le cadre du budget 2011/2012, les priorités du gouvernement sont classées en deux grandes catégories qui regroupent les interventions à caractère conjoncturel et celles d'ordre structurel. La vision politique pour le mandat est articulée autour des « 5E » (regroupant des domaines tels l'éducation, l'état de droit, l'emploi, l'environnement et l'énergie) qui constituent la ligne directrice des actions du gouvernement. Dans le cadre du budget de l'exercice 2011/2012 qui inaugure la mise en place d'un cadre pluriannuel d'investissement, la structure globale du PIP n'a pas subi de grands changements dans l'orientation des crédits, à l'exception de quelques rares institutions telles que le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Environnement.

Globalement dans le cadre du PIP 2011/2012 l'orientation des crédits conserve pratiquement la même structure que celle du PIP 2010/2011, même s'il y a eu des variations d'un secteur à l'autre elles ne sont pas dans bien des cas trop significatives. Le secteur économique du pouvoir exécutif absorbait 86% des ressources nationales du PIP 2010/2011 et 81% des ressources globales, ce qui fait de lui le secteur le plus représentatif du PIP. Cette tendance est restée la même dans le cadre du PIP 2011/2012 bien que

les dotations budgétaires du secteur économique aient diminué en terme de proportion. En effet, pour cet exercice ce secteur couvre 73% des ressources nationales et 66% du total du budget d'investissement. De plus, d'un exercice à l'autre le secteur économique regroupe les deux plus grands bénéficiaires du budget d'investissement que sont le Ministère des Travaux Publics Transport et Energie et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe qui couvrent respectivement 42% et 25% pour l'exercice 2010/2011 et 30% et 22% des ressources totales pour l'exercice en cours.

Au niveau du secteur économique on retrouve deux Ministères chargés de la mise en œuvre des politiques publiques se rapportant à deux des cinq axes prioritaires du mandat défini dans les « cinq E », il s'agit du Ministère de l'Environnement et celui des Travaux Publics, Transports et Energie. En dépit de la présence de ces deux Ministères à la base de deux des cinq grands axes d'intervention dans le secteur économique, l'allocation des crédits n'a pas subi de modification tant au niveau du secteur qu'au niveau du budget en général.

Le MTPTCE demeure certes l'institution avec la meilleure dotation de crédits au niveau global mais le sous-secteur Energie qui fait partie de l'une des grandes priorités du gouvernement à travers les « 5E » n'a pas eu de grandes modifications dans ses dotations budgétaires. En effet au cours de l'exercice 2010/2011 le sous secteur Energie bénéficiait de 6% des ressources du secteur transport et de 2% des ressources globale du PIP, cette tendance est plus ou moins la même pour l'exercice 2011/2012 car l'Energie couvre 3% des ressources globales du PIP et 38% de celles du secteur transport.

L'importance des ressources accordées en termes de proportion au sous secteur Energie au niveau du secteur transport de l'exercice 2010/2011 à l'exercice 2011/2012 s'explique essentiellement par la diminution de 50% du budget global accordé au MTPTCE d'un exercice à l'autre et de la relative stabilité dans l'enveloppe allouée au sous secteur Energie. En effet le MTPCE disposait en 2010/2011 d'une enveloppe globale de 8 Milliards de gourdes et en 2011/2012 d'une enveloppe de 4 Milliards de gourdes tandis que le sous secteur Energie disposait de Cinq Cent Millions de gourdes en 2010/2011 et de Sept Cent Millions de gourdes en 2011/2012.

Au niveau du Ministère de l'Environnement, l'allocation budgétaire a subi une augmentation de plus de 100% par rapport à l'exercice passé, car le MDE est passé d'une enveloppe de 120 Millions de gourdes en 2010/2011 à une enveloppe de 340 Millions en 2011/2012. De plus, il faut noter que malgré une diminution de son enveloppe de près de 4 Milliards de Gourdes de l'exercice 2010/2011 par rapport à l'exercice 2011/2012, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe couvre toujours plus de 50% des crédits du secteur économique, en effet il représentait 56% des crédits en 2010/2011 et 53% en 2011/2012.

Le changement significatif dans la structure et l'orientation des crédits a été enregistré au niveau du secteur Socioculturel pour l'exercice 2011/2012. Le secteur socioculturel est passé de 6% des ressources nationales et 14% du budget total pour l'exercice 2010/2011 à 19% des ressources nationales et 28% du budget total dans le cadre de l'exercice 2011/2012 soit une progression de près 100%. Ce changement très significatif dans l'enveloppe du secteur Socioculturel est imputable au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, pilier de l'un des axes d'interventions prioritaires du

gouvernement, qui couvre 14% des ressources nationales et 16% du budget global pour l'exercice 2011/2012. En considérant le cas du MENFP, il est possible de constater qu'il y a eu une progression de plus de 100% des crédits accordés à cette institution. Dans le cadre de l'exercice 2010/2011 le MENFP représentait 39% des ressources du secteur socioculturel et 2.79% des ressources nationales, tandis qu'en 2011/2012 elle couvre 71% des ressources de ce secteur et 14% des ressources nationales.

Pour ce qui concerne les secteurs Politique et autres catégories institutionnelles la tendance est la même par rapport à l'exercice précédent. Le secteur politique représentait 3.79% des ressources nationales en 2010/2011 et 2.02% des ressources totales, une tendance qu'il a conservé pour l'exercice 2011/2012, car pour cet exercice il couvre 4.07% des ressources nationales et 4.04% des ressources totales. La catégorie institutionnelle regroupant les Institutions Indépendantes a elle aussi conservé sa structure dans la répartition des ressources du PIP. En effet les institutions indépendantes bénéficiaient de moins d'un pour cent des ressources nationales en 2010/2011 soit 0.40% et 1.02% des ressources globales, tandis qu'en 2011/2012 elles couvrent 0.66% des ressources nationales et 1.08% des ressources globales.

Considérations générales

Le budget pour l'exercice fiscal 2011/2012 a été très particulier, en ce sens qu'il a été élaboré dans un contexte assez difficile et de plus, il n'a été adopté qu'au mois d'Avril 2012. Suite aux dégâts causés par le séisme du 12 Janvier 2010 et malgré un afflux d'aide considérable reçu pour faire face à la catastrophe, le pays n'arrive pas encore à reprendre le chemin d'une croissance économique durable. Le nouveau Gouvernement s'est donné une ligne directrice articulé autour des (5E) qui doit guider toute l'action gouvernementale.

Il faut signaler l'énorme effort qui a été fait par rapport à l'orientation du budget en fonction des nouvelles priorités, notamment dans le secteur éducatif. En effet, la progression en termes de proportion des investissements dans le secteur éducatif est de plus de 100%. C'est le secteur parmi les « 5E » à bénéficier de tant d'attention. Toutefois, cet effort considérable n'a pas été suivi d'effet sur le plan de l'exécution car le MENFP a eu un taux d'exécution de moins de 50% et le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti de moins de 40%.

ANNEXE

1-SYNTHESE RESSOURCES NATIONALES PIP 2010/2011 ET 2011/2012

	PIP 2010/2011	Poids Institutions/ secteur	Poids Institutions/PIP	PIP 2011/2012	Poids Institutions/ secteur	Poids Institutions/PIP
	TRESOR PUBLIC/AFC			TRESOR PUBLIC/AFC		
	1					
TOTAL	25 853 468 572			22 557 500 000	-	
POUVOIR EXECUTIF	25 698 468 572		99,40%	22 097 500 000		97,96%
SECTEUR ECONOMIQUE	22 911 468 572		88,62%	16 552 886 000		73,38%
MPCE	12 984 288 216	56,67%	50,22%	8 917 465 728	53,87%	39,53%
MEF	397 500 000	1,73%	1,54%	1 999 500 000	12,08%	8,86%
MARNDR	765 000 000	3,34%	2,96%	971 000 000	5,87%	4,30%
MTPTC	8 507 680 356	37,13%	32,91%	4 047 812 772	24,45%	17,94%
MCI	60 000 000	0,26%	0,23%	163 282 500	0,99%	0,72%
MDE	127 000 000	0,55%	0,49%	340 000 000	2,05%	1,51%
MT	70 000 000	0,31%	0,27%	113 825 000	0,69%	0,50%
SECTEUR POLITIQUE	1 008 000 000		3,90%	1 061 214 000		4,70%
MJSP	304 000 000	30,16%	1,18%	429 000 000	40,43%	1,90%
MHAVE	5 000 000	0,50%	0,02%	25 000 000	2,36%	0,11%
PRIMATURE	85 000 000	8,43%	0,33%	170 000 000	16,02%	0,75%
MICT	484 000 000	48,02%	1,87%	132 214 000	12,46%	0,59%
MAE	130 000 000	12,90%	0,50%	305 000 000	28,74%	1,35%
SECTEUR SOCIO-CULTUREL	1 779 000 000		6,88%	4 483 400 000		19,88%
MENFP	711 000 000	39,97%	2,75%	3 223 500 000	71,90%	14,29%
MAST	100 000 000	5,62%	0,39%	150 000 000	3,35%	0,66%
MSPP	570 000 000	32,04%	2,20%	570 000 000	12,71%	2,53%
MCFDF	55 000 000	3,09%	0,21%	86 900 000	1,94%	0,39%
MJSAC	140 000 000	7,87%	0,54%	200 000 000	4,46%	0,89%
MCC	203 000 000	11,41%	0,79%	253 000 000	5,64%	1,12%
AUTRES SECTEURS	155 000 000		0,60%	460 000 000		2,04%
POUVOIR LEGISLATIF	50 000 000		0,19%	310 000 000		1,37%
POUVOIR JUDICIAIRE			0,00%			0,00%
CSCCA	35 000 000	22,58%	0,14%	50 000 000	10,87%	0,22%
CEP	-		0,00%	0		0,00%
RUEH	70 000 000	45,16%	0,27%	100 000 000	21,74%	0,44%

2-TAUX DE FINANCEMENT DU PIP 2011/2012 A PARTIR DES RESSOURCES NATIONALES

	RESSOURCES NATIONALES	DECAISSEMENTS	Taux Financement
	TRESOR PUBLIC/AFC		
	1		
TOTAL RN	22 557 500 000	11 768 974 781	52,17%
POUVOIR EXECUTIF	22 097 500 000	11 385 714 221	51,52%
SECTEUR ECONOMIQUE	16 552 886 000	8 924 058 649	53,91%
MPCE	8 917 465 728	6 116 507 604,90	68,59%
MEF	1 999 500 000	404 019 821,00	20,21%
MARNDR	971 000 000	802 849 013,34	82,68%
MTPTCE	4 047 812 772	1 179 743 456,04	29,15%
MCI	163 282 500	156 282 500,00	95,71%
MDE	340 000 000	155 000 000,00	45,59%
MT	113 825 000	109 656 253,74	96,34%
SECTEUR POLITIQUE	1 061 214 000	517 784 479	48,79%
MJSP	429 000 000	106 015 268,36	24,71%
MHAVE	25 000 000	5 000 000	20,00%
MAE	170 000 000	70 000 000	100,00%
BPM	132 214 000	89 792 711,00	67,91%
MICT	305 000 000	146 976 500	48,19%
SECTEUR SOCIO-CULTUREL	4 483 400 000	1 943 871 092	43,36%
MENFP	3 223 500 000	1 373 837 987,01	42,62%
MAST	150 000 000	125 220 000,00	83,48%
MSPP	570 000 000	138 000 000	24,21%
MCFDF	86 900 000	54 900 000	63,18%
MJSAC	200 000 000	177 913 105	88,96%
MCC	253 000 000	74 000 000	29,25%
AUTRES CATEGORIES INST.	460 000 000	383 260 560	83,32%
POUVOIR LEGISLATIF	310 000 000	303 260 600	97,83%
SENAT DE LA REPUBLIQUE	45 000 000	45 000 000	100,00%
CHAMBRE DES DEPUTES	265 000 000	258 260 600	97,46%
INSTITUTIONS INDEPENDANTES	150 000 000	79 999 960	53,33%
CSCCA	50 000 000	49 999 960	100,00%
CEP	-		
RUEH	100 000 000	30 000 000	30,00%

**3.- Etat des comptes des projets des Ministères et Institutions finances par le Trésor Public
Période 3 octobre 2011 au 30 septembre 2012**

INSTITUTION	BAL au 03/10/11	Alimente par T.P	Autres Alim.	Ressources Totales	Utilisé au 30/09/2012	Balance au 30/09/2012	% Util.
CSCCA	41,884,583.36	85,000,000.00	1,012,605.81	127,897,189.17	88,992,117.13	38,905,072.04	69.58
MPCE	29,815,331.95	5,882,870,318.90	203,968,285.23	6,116,653,936.08	5,023,492,098.50	1,093,161,837.58	82.13
MEF*	219,590,947.57	831,189,821.00	162,464,298.73	1,213,245,067.30	212,250,076.53	1,000,994,990.77	17.49
MARNDR	230,076,223.93	757,849,013.34	1,027,214,702.64	2,015,139,939.91	1,489,259,272.23	525,880,667.68	73.90
MTPTC	1,659,693,391.03	1,144,743,056.04	3,320,672,872.61	6,125,109,319.68	3,372,309,242.64	2,752,800,077.04	55.06
MCI	7,693,515.83	206,282,500.00	32,642,255.26	246,618,271.09	131,860,970.75	114,757,300.34	53.47
MT	239,846.67	109,656,253.74	22,430,121.50	132,326,221.91	85,845,021.58	46,481,200.33	64.87
MDE	7,858,961.85	105,000,000.00	6,128,268.29	118,987,230.14	26,797,954.73	92,189,275.41	22.52
SENAT	686,712.43	95,000,000.00	3,857,859.54	99,544,571.97	99,458,144.87	86,427.10	99.91
CHAMBRE BASSE	14,999,825.00	258,126,600.00	26,721,109.68	299,847,534.68	269,469,199.71	30,378,334.97	89.87
MJSP	181,219,594.52	110,507,116.74	29,333,281.75	321,059,993.01	121,000,440.10	200,059,552.91	37.69
MHAVE	14,726.21	9,999,999.00	11,260,391.34	21,275,116.55	20,099,223.14	1,175,893.41	94.47
MAE	2,488,991.32	50,000,000.00	972,183,278.27	1,024,672,269.59	1,018,535,201.97	6,137,067.62	99.40
PRESIDENCE	-	40,000,000.00	-	40,000,000.00	10,743,140.14	29,256,859.86	26.86
BPM	22,327,572.44	489,792,712.00	14,402,171.17	526,522,455.61	482,751,967.55	43,770,488.06	91.69
MICT	96,823,206.37	156,976,500.00	498,790,990.61	752,590,696.98	567,454,629.61	185,136,067.37	75.40
MJSAC	647,984.81	174,413,105.24	38,389,759.22	213,450,849.27	114,563,656.28	98,887,192.99	53.67
MENFP	145,039,293.00	876,780,560.00	824,483,101.49	1,846,302,954.49	1,192,977,523.32	653,325,431.17	64.61
MAST	12,272,171.61	134,999,500.00	151,031,428.94	298,303,100.55	249,969,242.29	48,333,858.26	83.80
MSPP	93,789,141.09	138,000,000.00	394,532,160.94	626,321,302.03	466,815,264.94	159,506,037.09	74.53
UEH	7,932,166.67	30,000,000.00	1,286,125.00	39,218,291.67	34,766,365.37	4,451,926.30	88.65
MCC	17,521,748.79	74,000,000.00	72,828,838.15	164,350,586.94	105,744,211.92	58,606,375.02	64.34
MCFDF	1,963,708.97	54,900,000.00	12,777,765.23	69,641,474.20	53,852,719.26	15,788,754.94	77.33
Alim. à ventiler	-	574,500,400.11	-	574,500,400.11	574,500,400.11	-	100.00
TOTAL	2,794,579,645.42	12,390,587,456.11	7,828,411,671.40	23,013,578,772.93	15,813,508,084.67	7,200,070,688.26	68.71

Source:
MEF

Balance de départ+Alimentation par TP+Autres Alimentations-Balance à date=Montant Utilisé à date

Balance de départ+Alimentation par TP+Autres Alimentations=Ressources totales de la période

*La colonne "autres alimentations" est constituée de: dépôts des secteurs passant par le trésor et les alimentations directes ne passant pas par la DT
* La balance du MEF comprend un montant de 410 millions décaissé fin septembre 2012 pour un projet exécuté par FAES pour MENFP*

